lettres ou plus exactement, les restiges de quatre lettres. La première — la majuscule — semble être une *R*; la seconde est manifestement un O. Suivent deux boucles qui paraissent être les boucles de deux *l* consécutives. Et c'est tout. De sorte que l'on peut penser que la première syllabe du nom est *Roll*. Si l'on se reporte ensuite au mot «Rollin» écrit autre part par M. Dautriche, et si l'on observe que, sur le grattage, il n'y a place que pour deux courtes minuscules entre *Roll* et la majuscule du nom suivant, il est permis de penser que le premier nom gratté était Rollin. Mais il est impossible de ne point formuler de réserves, étant donné que la moitié du nom, à peu près, subsiste.

2° Du second nom, il reste encore moins. La majuscule a définitivement disparu.

La photographie a fait réapparaître vers le milieu du mot trois lettres qui peuvent être *ult*, *ank*, *urk*... Si l'on examine l'orientation des traces des coups de grattoir au commencement du nom, on se rend compte que la majuscule devait être arrondie en haut et à droite. Mais il serait téméraire de se prononcer d'une manière plus précise, et nous ignorons si M. Legrand a fait connaître, même sous réserves, ce qu'il croyait être la première lettre du nom.

L'ANNOTATION

La somme attribuée, après grattage, à «Austerlitz» par M. Dautriche provenait de la caisse de réserver. Ainsi que nous l'avons expliqué, les officiers de la S. S. avaient demandé au chef d'état-major la permission de transporter une somme de 20,625 francs de la caisse de réserve à la caisse des fonds courants, sous prétexte que celle-ci était vide. Et c'est ce transport qui avait été enregistré sur le carnet de caisse des fonds courants, après grattage, sous cette double mention :

« Berg (625) : Austerlitz (complément pris à la réserve) ... 20,625. »

La sortie de cette somme avait été également enregistrée sur le carnet de la caisse de réserve, et le général Delanne avait attesté son visa par un paraphe. Or, le capitaine-rapporteur estime que l'indication marginale de l'emploi des fonds (achat de documents à Austerlitz) a été écrite par M. Dautriche après le visa.

Ces diverses constatations tendraient donc à démontrer que les officiers de la S. S. ont voulu laisser ignorer au chef d'état-major l'emploi des 20,625 francs. Néanmoins ils persistent à affirmer que cette somme a bien été versée à «Austerlitz» et il convient de dire, à leur décharge, que des fiches épinglées sur un registre à souches corroborent cette explication.

Les défenseurs, Mes Jules Auffray, Chenu, Henry Bonnet et Alpy prendront, cet après-midi, communication du rapport de l'expert, M. Legrand.

Premier congrès national d'hygiène sociale

Arras, 18 juillet.

La séance d'ouverture du premier congrès national d'hygiène sociale qui coïncidait avec la séance de clôture du congrès mutualiste de la région du Nord a eu lieu, hier, à Arras, à trois heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Casimir-Perier, président général de l'Alliance d'hygiène sociale, et de M. Victor Dubron, président du comité du Nord. A cette séance, assistaient le préfet du Pas-de-Calais, MM. Mabilleau, président de la Fédération nationale de la Mutualité; docteur Brouardel, Vel-Durand, conseiller d'Etat; Poiry et Ambroise Rendu, conseillers municipaux de Paris; Fuster, secrétaire général de l'Alliance d'hygiène sociale, etc.

Après avoir applaudi le discours d'ouverture prononcé par M. Victor Dubron, l'assemblée s'est occupée de la question de la lutte sociale contre la tuberculose.

M. Leune, inspecteur d'académie du Pas-de-Calais, a traité la question de la tuberculose à l'école et dans l'enseignement.

Son rapport, très documenté, a abouti à l'adoption par le congrès d'un vœu tendant à conserver aux instituteurs tuberculeux, pendant la durée de leur congé, l'intégralité de leur traitement et à obtenir de larges subventions de l'Etat pour l'œuvre du sanatorium des instituteurs.

M. Edouard Fuster, secrétaire général de l'Alliance, a ensuite fait un remarquable exposé de la question « la lutte antituberculeuse et l'assurance ouvrière », qui, après une intervention de M. Mabilleau, s'est résumé dans le vœu suivant, adopté à l'unanimité par le congrès :

Le congrès, convaincu que la meilleure façon de lutter contre la tuberculose est de multiplier les œuvres de préservation et d'hygiène, émet le vœu que les sociétés et les unions de sociétés de secours mutuels prennent une part active à la lutte antituberculeuse en coopérant à l'entretien des dispensaires spéciaux; notamment par l'institution d'une cotisation de réassurance antituberculeuse.

Après quelques conseils d'hygiène pratique donnés par le docteur Brouardel, M. Casimir-Perier a adressé des remerciements aux organisateurs du congrès. Il montre l'alliance intime qui unit les mutualistes et les adhérents de l'hygiène sociale, et il se dit fier de pouvoir être utile à ses concitoyens en travaillant à l'amélioration de leur sort. Il est toujours flatté de se trouver en contact avec des âmes généreuses, au cœur haut placé, et d'aider, dans toutes les circonstances, à faire un peu de bien pour la France et pour la République.

M. Casimir-Perier a été très applaudi.

Dans la séance tenue ce matin, le congrès a étudié la question des eaux résiduaires qui présente, dans le Nord, un caractère urgent et intéressant, grâce, notamment, à l'intervention du préfet du Nord et à l'institut Pasteur de Lille.

Trois rapports ont été présentés au Congrès sur cette question : par le docteur Calmette, directeur de l'institut Pasteur de Lille, qui a traité de l'«épuration biologique des eaux résiduaires»; par MM. Bodin et Vié, ingénieurs, qui ont étudié uniquement «l'épuration des eaux résiduaires en sucreries»; enfin par M. Georges Maire, avocat, qui a exposé «l'état de la législation relative aux eaux résiduaires».

A onze heures, les congressistes ont visité l'Exposition d'hygiène sociale qui forme une des sections de l'Exposition d'Arras.

CORRESPONDANCE

Dijon, 17 juillet 1901.

Monsieur le rédacteur en chef du *Temps*,

Mme veuve Bizouard-Bert me mettant en cause dans la rectification qu'elle vous adresse, je vous prie de bien vouloir accueillir avec bienveillance et insérer ces quelques mots :

1° Il est bien vrai que je ne suis pas le frère de M. Bizouard-Bert : il disait volontiers que j'étais son cousin, mais je ne *me connais aucun lien de parenté avec lui*.

2° D'après Mme Bizouard-Bert, son mari aurait fait des démarches pour me faire nommer à Dijon. Je *déclare formellement* que *j'ignore* si M. Bizouard-Bert a fait des démarches en ma faveur, et j'ignore également à quelle instigation il aurait obéi.

Mais étant donné qu'il était *libre-penseur*, étant donné que je n'ai *jamais eu de relations avec lui*, son intervention me paraît bien *invraisemblable*.

Agréez, monsieur le rédacteur en chef, l'hommage de mon profond respect.

B. BIZOUARD,
curé.

NOTES ET LECTURES
(ÉTRANGER)

La Guerre universelle
(RÊVES ALLEMANDS)

Voici un livre qui, depuis quelques jours, fait bien du bruit en Allemagne et semble destiné à provoquer une certaine émotion de l'autre côté de la Manche.

Ce n'est qu'un roman, il est vrai, mais la *Bataille de Dorking* n'était aussi qu'une œuvre d'imagination, et cependant on se souvient encore du retentissement qu'elle eut, à l'époque, et des préparatifs qui, pendant une dizaine d'années au moins, en furent la conséquence.

Der Weltkrieg (la Guerre universelle) (1), dont l'auteur est un ancien capitaine saxon, M. Niemann, un écrivain estimable d'ailleurs, retrace les péripéties d'une lutte à mort engagée entre l'Angleterre d'une part, la Russie, la France et... l'Allemagne de l'autre. On pourrait déjà chicaner M. Niemann à cause du titre de son ouvrage, attendu que l'Autriche, l'Espagne, l'Italie et l'Amérique, sans compter les puissances moindres, n'interviennent aucunement dans cette guerre *universelle*; mais bornons-nous à constater le fait et passons.

Agacée par les menées de la Russie dans l'Asie centrale, l'Angleterre lui déclare la guerre, et ceci provoque l'entrée en ligne immédiate de la France. L'Allemagne, d'abord hésitante, ne tarde pas à faire un choix inspiré en grande partie à Guillaume II par son nouveau chancelier, un ex-officier hanovrien, démissionnaire après 1866, et devenu l'un des plus notables commerçants de Hambourg. A la suite d'un long entretien avec ce diplomate aux origines plutôt bizarres, l'empereur triomphe de la répugnance qu'il éprouve à se battre contre son oncle et se range du côté de la Duplice.

Les Russes engagent la lutte en Asie et, après de mémorables combats, finissent par expulser l'Anglais des Indes, pendant que les flottes allemande et française, *aux ordres du prince Henri de Prusse*, gagnent une grande bataille dans les eaux de Flessingue. Ceci permet de débarquer sur la côte britannique une armée franco-allemande, *commandée par l'empereur Guillaume II*. Ce monarque, dépouillant de plus en plus ses sentiments familiaux, inflige une série de défaites aux rares troupes anglaises qui veulent s'opposer aux progrès des alliés et fait son entrée triomphale à Londres.

L'Angleterre n'ayant plus ni vaisseaux ni troupes, demande la paix. Une conférence, réunie à la Haye, se charge d'en fixer les conditions, et il va sans dire qu'elles sont extrêmement dures pour la nation vaincue.

Les Indes passent aux mains de la Russie; la France, *qui n'a pas songé un instant à réclamer l'Alsace et la Lorraine*, s'adjuge la Belgique et l'Egypte; l'Espagne rentre en possession de Gibraltar; la Macédoine, remaniée et agrandie, forme un Etat indépendant, sous un archiduc d'Autriche; le Transvaal redevient une république. L'Allemagne ne s'oublie pas plus dans le partage qu'au moment où il s'était agi d'attribuer les commandements. Elle prend Anvers, Zanzibar et la baie de la Baleine (*Walfischbai*). Ce n'est pas tout. Pour des raisons qui ne sont pas indiquées, les Pays-Bas et leurs colonies se lient à elle par un traité particulier et se mettent sous son protectorat. (Il est peut-être superflu de noter que M. Niemann est un pangermaniste convaincu.)

Telle est, en peu de mots, la donnée de ce livre. S'il contient de grosses invraisemblances, il peut invoquer à son excuse le sous-titre que lui a donné son auteur, mais il y a gros à parier que ces *rêves allemands* troubleront pendant quelque temps le sommeil de plus d'un Anglais.

(1) Chez l'éditeur Vobach et Cie, à Berlin.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi, 18 juillet. — Les fortes pressions qui couvraient le sud du continent se retirent vers le nord-ouest; le maximum barométrique se trouve ce matin près de Shields (771 mm). Une profonde dépression persiste sur le nord de la Russie.

La journée d'hier a été encore extrêmement chaude dans toute la France; les maxima ont atteint des valeurs exceptionnelles : 38°5 à Bordeaux, 38°2 à Limoges, 37° à Toulouse, Nantes, Paris, Nancy. Ce matin, la température est encore très élevée; elle surpasse la moyenne de 8° à Lyon, de 7° à Nantes.

En France, un régime de vent d'est avec température très élevée et ciel beau est encore probable.

A Paris, hier, beau.

La température moyenne, 27°3, a été supérieure de 9° à la normale (18°3). C'est la plus élevée qu'on ait observée jusqu'à présent cet été.

Depuis hier midi, température : maximum, 36°9; minimum, 20°.

A la Tour Eiffel, température : maximum, 34°3 le 17, à 3 heures du soir; minimum, 18°7 le 18, à 7 heures du matin.

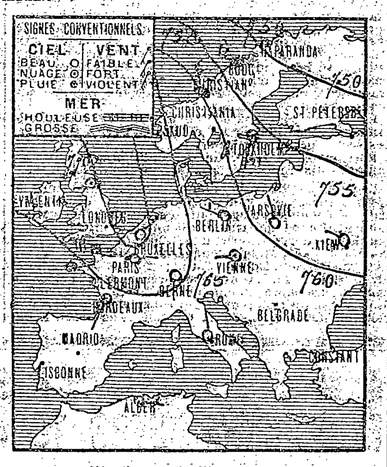

Situation particulière aux ports

La mer est houleuse au Cotentin, agitée au Pas-de-Calais, belle partout ailleurs.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

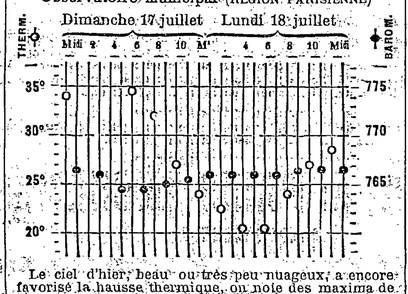

Le ciel d'hier, beau ou très peu nuageux, a encore favorisé la hausse thermique, on note des maxima de 36°4 à Villejuif, 36°9 à la tour Saint-Jacques, à Ville-Evrard et au parc Saint-Maur, 37°6 à Trappes, 37°8 à Vaucluse, 38°2 à Villepreux et 39°4 à Achères. Ce matin, sous l'influence des courants de nord-est, qui soufflent avec assez de force, la température est légèrement en baisse sur la veille.

La pression barométrique demeure sensiblement stationnaire.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE. — Les rapports des préfets relatifs à la date possible pour l'ouverture de la chasse en France ne sont pas arrivés au ministère de l'agriculture en nombre suffisant pour qu'il soit permis de fixer dès à présent cette date. On nous a dit, ce matin, au ministère, que toute information à cet égard serait prématurée.

Si on ne s'en tient qu'aux indications données pour les années précédentes, les dates choisies seraient sans doute celle du dimanche 14 août ou du 15, jour de l'Assomption, pour la zone comprenant les départements méridionaux, et celle du dimanche 4 septembre pour la zone comprenant la région de Paris.

LES VICTIMES DE LA CHALEUR. — La chaleur extrême que nous subissons a fait naturellement quelques victimes. Beaucoup de gens, éprouvant une soif ardente, ont voulu l'étancher copieusement et il en est résulté des malaises dont quelques-uns sont assez graves. D'où la conclusion que, par ces chaleurs excessives, il faut boire médiocrement et éviter surtout de boire glacé quand on est en sueur. Pour n'avoir point observé cette règle d'hygiène, un coltineur est mort sur le coup à la Villette. Cinq personnes ont également péri d'insolation. Bref il y a actuellement une vingtaine de personnes qui, victimes de la chaleur, sont en traitement dans les différents hôpitaux de Paris.

LE FEU DANS UN DÉPOT DE FOURRAGES AU BOIS DE BOULOGNE. — Un incendie provoqué par la fermentation du foin qui y était contenu a brusquement éclaté, hier, vers deux heures de l'après-midi, dans un dépôt de fourrages du Jardin d'acclimatation, non loin de l'avenue de la Reine Marguerite au Bois de Boulogne. L'eau manquant, on dut se borner à faire la part du feu. Les dégâts, — 2,500 bottes de foin ainsi que le hangar ont été brûlés — sont couverts par une assurance.

Pendant les travaux de sauvetage, six pompiers ont été frappés d'insolation. Ils ont été transportés à l'infirmerie militaire de leurs corps.

INONDATION DANS LES SOUS-SOLS DE L'OPÉRA. — Hier, à midi, une conduite d'eau alimentant une bouche d'incendie de la rue Gluck a éclaté à quelques mètres du poste de police de l'Opéra. L'eau a pénétré en grande abondance dans les sous-sols de l'édifice, ainsi que dans les caves des maisons de la rue Gluck.

Les pompiers, aussitôt appelés, ont mis une pompe en batterie, pour retirer l'eau, et, à trois heures, l'accident était réparé. Les dégâts sont peu importants.

SÉQUESTRATION ARBITRAIRE. — Un journal du matin raconte sous ce titre qu'un ancien maître d'hôtel, Me Pierre Defranoult, demeurant, 10, rue Saint-Simon, a été arrêté et interné à Villejuif, malgré les protestations de ses amis.

Il résulte de renseignements que nous avons recueillis sur cette affaire, que en effet Me Defranoult a été interné à l'asile de Villejuif parce que les médecins du Dépôt où il fut conduit après son arrestation, ont conclu à son irresponsabilité. L'ancien maître d'hôtel avait causé du scandale sur la voie publique en protestant contre la vente de cartes illustrées.

L'enquête faite par M. Doray, commissaire de police, établit que Defranoult était un maniaque, qui chantait à la porte des églises et se livrait à diverses excentricités. D'autre part, on trouva cachée dans le fourneau de la chambre de l'ancien maître d'hôtel une fortune de 120,000 francs. Cette découverte surprit tous les voisins de M. Defranoult, car il avait chichement et occupait un logement d'un loyer de 250 francs seulement.

Cette somme a été déposée à la préfecture de la Seine, tutrice légale des aliénés.

ENSEVELI DANS UN PUITS. — Dans la journée d'hier, vers deux heures de l'après-midi, dans la rue Armand-Silvestre, à Courbevoie, où s'effectuent des travaux de voirie en vue de l'établissement du tout à l'égout, un ouvrier terrassier, Alfred Breton, était à peine descendu dans un puits ayant sept mètres de profondeur, quand un glissement du terrain se produisit. En quelques minutes, une masse de terre d'environ quatre mètres cubes s'abattit sur le malheureux.

L'alarme fut donnée par un ouvrier qui s'apprêtait à descendre à son tour, dans le puits lorsque l'éboulement se produisit. Aussitôt, une équipe de terrassiers et de pompiers de Courbevoie et d'Asnières organisèrent les travaux de sauvetage, mais il fallut près de sept heures avant qu'on pût arriver jusqu'à Breton, la rupture d'une conduite d'eau ayant, en partie, inondé le puits.

On ne retira qu'un cadavre. Breton laisse une veuve et deux enfants.

Victime d'un commencement d'asphyxie en procédant au déblaiement, un ouvrier, M. Henri Lapeyre, a du être, d'urgence, transporté à l'hôpital Beaujon.

VICE-CONSUL D'ANGLETERRE NOYÉ. — M. R.-F. Gage, vice-consul d'Angleterre à Rouen, s'était rendu hier en promenade à Pont-de-l'Arche, à bord de son yacht, accompagné de sa sœur, de sa fiancée et de plusieurs autres personnes.

Vers deux heures après-midi, regagnant son bord à l'aide d'un canot, il tomba dans le fleuve. Retiré aussitôt on lui prodigua des soins empressés, mais comme il venait de déjeuner il avait été frappé de congestion et expira presque aussitôt.

Sa mère, qui habite Folkestone, et son frère, capitaine dans l'armée anglaise, ont été prévenus.

M. Gage était âgé seulement de trente-cinq ans.

LA TRAITE DES BLANCHES. — On nous écrit de Cherbourg qu'un coup de filet a été opéré samedi à bord du transatlantique en partance pour New-York.

Le chef de la police spéciale, M. Oudaille, remarqua, dispersées sur le navire, quatre jeunes filles paraissant âgées de seize à vingt ans, les interrogea et acquit la conviction qu'elles avaient été embauchées par deux individus qui voulaient les livrer à la prostitution.

Ces individus ne tardèrent pas à être découverts, et leurs explications confuses confirmèrent les soupçons de M. Oudaille, qui s'opposa à leur départ.

Tout ce monde fut débarqué et conduit au bureau de la police spéciale à la gare.

Hier dimanche, ils ont été interrogés par M. Osmont de Courtingny, procureur de la République. On a saisi sur eux, en valeurs et en bijoux, environ 150,000 francs.

Les deux inculpés ont refusé de répondre avant d'avoir choisi leur avocat.

Quant aux jeunes filles, dont trois sont Françaises et une Allemande, elles ont été placées dans un hôtel de la ville, de manière à pouvoir se tenir à la disposition de la justice.

NOYADE. — On nous télégraphie de Confolens :

Hier soir, à huit heures et demie, M. Malon, professeur au collège, son fils Louis, âgé de seize ans, et le jeune Rousselot, âgé de quinze ans, étaient allés faire une promenade en bateau sur la Vienne. Au-dessus du Pont-Neuf, le bateau, mal calfaté, se mit à faire eau, puis chavira complètement et recouvrit les trois personnes qui coulèrent à pic.

M. Malon eut toutefois le temps de pousser un grand cri qui attira l'attention de plusieurs personnes. On se porta au secours des naufragés et l'on retira d'abord le jeune Rousselot qui fut déposé sur la berge.

MM. Malon père et fils ne furent retirés que vingt minutes après. Ils étaient morts.

Rousselot seul put être rappelé à la vie.

Malon fils venait de remporter de brillants succès aux derniers examens du baccalauréat.

LA CATASTROPHE DE BOZEL. — Une dépêche nous annonçait hier qu'à Bozel, chef-lieu de canton de la Savoie, une trombe a détruit la moitié du village, tuant onze personnes au moins, car on comptait en outre seize disparus.

C'est samedi, entre sept et neuf heures du soir, que s'est produite la catastrophe. Le torrent de Bourieux s'est subitement accru dans des proportions jusqu'ici inconnues et a dévasté une partie des habitations.

Les rues et les places étaient obstruées par des blocs énormes mêlés à la boue qui a envahi les maisons restées debout.

Deux compagnies du 158e d'infanterie ainsi que les pompiers de Bozel et de Moutiers s'occupèrent à la recherche des cadavres.

Les sapeurs du génie de Grenoble furent envoyés pour rétablir la circulation et aider au déblaiement du lit du torrent.

Notre correspondant de Moutiers nous donne les détails suivants sur l'ensemble de ce désastre :

Hier samedi, entre sept heures et neuf heures du soir, un orage torrentiel s'est déversé en Tarentaise (Savoie), intéressant les deux versants des montagnes dominées par le mont Jovet (altitude 2,563 mètres).

A Bozel, sur le versant méridional, en amont de Brides-les-Bains, il y a eu plusieurs maisons emportées, dont le bureau de poste, et douze morts.

A Macot, sur le versant septentrional, il n'y a pas d'accidents de personnes.

Le torrent du Sangot, qui descend du mont Saint-Jacques (altitude, 2,406 m.) et se jette dans l'Isère en parcourant une longueur de 4 kilomètres, avec une pente très rapide de 40 0/0 en moyenne, a produit un cône de déjection énorme. On peut évaluer à 20,000 mètres cubes au minimum les boues et rochers amenés en aval du pont de Sangot, sur la route de grande communication reliant Aime à Bourg-Saint-Maurice par la rive gauche de l'Isère. La lave a passé par-dessus le pont, qui présente cependant une ouverture de 15 mètres. Les terrains sont envahis sur une longueur d'un kilomètre. Les matériaux entraînés dans le lit de l'Isère ont provoqué subitement un exhaussement de 5 à 6 mètres.

En amont, le Masuet a amené aussi un cône de déjection de 10,000 mètres cubes.

Bellantre a été aussi encombré sur un espace de deux à trois hectares.

Les terrains parcourus par ces torrents sont des terrains glaciaires remaniés et des terrains détritiques.

Cette catastrophe intéresse la construction de la ligne du P.-L.-M. reliant Moutiers à Bourg-saint-Maurice, qui passe précisément sur la rive gauche de l'Isère, entre ce fleuve et la route envahie par les cônes de déjection.

A Brides-les-Bains, queue de l'orage. Luttant avec le soleil, la pluie semblait tomber en paillettes d'argent.

INFORMATIONS DIVERSES

— Dans l'après-midi d'hier a eu lieu, sur la place de la mairie de Saint-Cloud, la remise d'un drapeau à une section de vétérans des armées de terre et de mer organisée récemment dans cette commune. Les vétérans ont choisi pour président d'honneur M. Belmontet, maire de Saint-Cloud.

Au moment de la remise du drapeau, M. Belmontet a adressé à ses anciens camarades une allocution. Il a mis en lumière les immenses sacrifices consentis par la République pour constituer une armée puissante.

Mais, a-t-il dit, la puissance matérielle ne suffit pas pour assurer le succès. Il y faut d'autres qualités : l'esprit de discipline et la force, j'ose dire l'unité morale, sans lesquels les masses les plus nombreuses ne peuvent rien contre des adversaires disciplinés et animés des sentiments d'entière abnégation patriotique.

D'autres discours ont été prononcés par MM. Sanbœuf et Gauthier (de Clagny).

— En vue de faciliter pendant la saison d'été les relations de Paris avec la banlieue, la Compagnie d'Orléans délivre depuis le 15 juillet, des cartes d'abonnements trimestriels de toutes classes, à prix réduits. Le délai extrême de validité de ces cartes expirera le 31 octobre.

— Du 1er au 10 août une caravane du Club alpin, composée d'élèves appartenant à l'enseignement secondaire et placée sous la direction de deux professeurs de l'Université, MM. Richard et Rogery, séjournera en Savoie.

Elle visitera les vallées de l'Isère et de l'Arc, franchira les cols de la Vanoise et du mont Iseran.

Le programme du voyage est affiché dans les lycées et collèges.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec regret la mort du professeur Léopold Trasbot, ancien directeur de l'Ecole d'Alfort, membre de l'Académie de médecine, depuis 1886, pour la section vétérinaire dont il était le doyen, officier de la Légion d'honneur, etc., etc.

M. Trasbot s'est éteint cette nuit à l'âge de soixante-douze ans, dans la résidence, à Saint-Maurice, où il s'était retiré depuis plusieurs années.

On lui doit des travaux distingués ayant trait, la plupart, à la pathologie du cheval, aux épidémies, ou à la police sanitaire et rurale.

Il laisse auprès de ses collègues et des nombreuses générations d'élèves qui se sont pressés devant sa chaire la réputation d'un savant aimable, d'un galant homme et d'un parfait homme de bien.

BIBLIOGRAPHIE

La terre et la race roumaines, par M. AL. STOURDZA, 1 vol. in-8° de 750 pages, avec 10 cartes et 200 figures. Paris, Lucien Lavoux, éditeur.

Ce n'est pas seulement à ses concitoyens que le distingué écrivain roumain a rendu service par la publication de son ouvrage : c'est à tous ceux qui veulent être parfaitement au courant des ressources et des progrès d'un des Etats qui tiennent une place prépondérante dans la reconstitution de l'Europe orientale. L'ouvrage de M. Al. Stourdza est à la fois historique et encyclopédique. Il montre les étapes de formation de son pays, dégageant peu à peu sa personnalité jusqu'à son état actuel de royaume uni et indépendant et d'important facteur économique. L'ouvrage est divisé en trois livres : Géographie, Histoire et Culture et civilisation. Des cartes géologiques, politiques, économiques, des illustrations nombreuses et très soignées joignent aux idées exposées par M. Stourdza le commentaire de l'image et fixent définitivement dans l'esprit la quantité de notions rassemblées par l'auteur.

Nulle publication sur le même sujet ne ferait connaître aussi complètement et avec autant de méthode ce qu'est la Roumanie, sa constitution physique, son peuple et ses aptitudes de travailleur de la terre, de soldat, d'artiste. A l'appui de ces chapitres qu'on pourrait appeler d'histoire naturelle, M. Stourdza a classé tout ce qu'on peut désirer de renseignements statistiques sur les ressources du pays, la culture, le commerce et l'industrie naissante qui les mettent en œuvre, l'organisation politique, administrative et financière.

Le professeur Xénopol de l'Université de Jassy, appréciant l'ouvrage de M. Al. Stourdza, a fait ressortir l'idée fondamentale qui domine cet inventaire de la Roumanie, terre et race, Etat et société : c'est la ténacité, la persévérance, l'esprit national qui ont soutenu le peuple roumain dans sa lutte pour acquérir une vie propre, pour devenir de nos jours, au moins en partie une nation indépendante. Me Alex. Stourdza ne voit dans l'Etat actuel qu'une première étape dans laquelle le peuple roumain recueille et développe ses forces en vue de son unité définitive et intégrale.

La terre et la race roumaines signalent et font ressortir en bien des pages ce que le peuple roumain a emprunté par affinité à l'esprit et à la culture de la France, et aussi ce que la politique française a fait pour aider cette jeune nationalité à s'affranchir et à se constituer.

AVIS ET COMMUNICATIONS

PENDANT LES CHALEURS

Rien ne vaut pour se désaltérer dix gouttes de menthe de Ricqlès dans un verre d'eau sucrée. D'un goût exquis, le Ricqlès procure une fraîcheur délicieuse et préserve de la choléra et des épidémies. Exiger du Ricqlès. *(Hors concours, Paris 1900.)*

Le Remède le plus ordonné.

C'est celui qui fortifie les plus débilités, qui régénère le sang en augmentant ses globules rouges, qui a raison de tous les épuisements, c'est le véritable Fer Bravais en gouttes concentrées.

THÉATRES

Les concours publics du Conservatoire ont commencé ce matin à neuf heures.

La journée est réservée aux classes de contrebasse, d'alto et de violoncelle.

Demain mardi, à une heure et demie, concours public de chant (classes des hommes).

— M. P. Meurice nous prie de dire que la comédie champêtre tirée de la *Mare au Diable*, de G. Sand, qu'une note récente lui attribue, est du jeune poète berrichon Hugues Lapaire.

— Les Chanteurs de Saint-Gervais donneront le jeudi 28 juillet prochain, à quatre heures de l'après-midi et sous le patronage de l'Exposition des Primitifs français, au château de Fontainebleau, une matinée musicale consacrée aux Maîtres musiciens primitifs de la Renaissance française. Cette reconstitution de la musique du seizième siècle, dans son cadre de l'époque, sera mi-religieuse et mi-profane. A la chapelle haute de Saint-Saturnin, les motets de Josquin, Richafort, Gondimel, etc., dans la merveilleuse galerie Henri II, dans la tribune même des Chanteurs des Valois, les savoureuses chansons de Roland de Lassus, Claudin, Costeley et Jannequin.

La séance aura lieu sous le patronage de la Croix Rouge de Fontainebleau, afin qu'une partie de la recette aille aux victimes de la guerre russo-japonaise.

— Le concert donné par la Chambre de commerce italienne de Londres au profit de son hôpital a été une occasion de vif succès pour les artistes et l'orchestre de l'Opéra de Covent Garden et de triomphe pour l'admirable ténor Caruso.

— La fête organisée récemment au Jardin botanique de Londres pour l'Orphelinat des arts anglais a été un énorme succès à tous points de vue.

Le prince et la princesse de Galles se sont fort amusés de voir les plus grands acteurs de Londres, les Terry, les Bouschier, etc., dans des rôles burlesques écrits pour la circonstance.

De charmantes actrices, comme miss Nellie Seymour, miss Lydia West, miss Marion Terry, Mmes Cecil Raleigh, miss Broughton, etc., dirigeaient des jeux de massacres, vendaient des fleurs et programmes, présidaient à d'amusants concours de chapeaux fleuris, et de trois heures à sept heures le jardin n'a pas désempli d'une foule élégante et nombreuse.

— Ce soir :

A l'Opéra, le *Trouvère* sera chanté par M. Rousselière, Mlles Rose Féart et Flahaut, MM. Gilly et Chambon, Mlle Goulancourt, MM. Cabillot et Cancelier. Mlle Zambelli, qui, le soir de la représentation devant le bey de Tunis, avait délicieusement dansé, paraîtra ce soir encore à la tête du ballet, et elle sera entourée de Mlles Lobstein, M. Ladam, Mlles Vangœthen, H. Régnier, Viollat, Beauvais, Barbier, Meunier, Billon, Mouret, Parent, Mestais, L. Couat, Boos, S. Marie Dockes, Boussavin, Souplet, Klein, etc.

— La Comédie-Française annonce un changement de spectacle. L'affiche de demain mardi et de vendredi sera la suivante :

Mardi 19, l'*Etincelle* et le *Gendre de M. Poirier*.
Vendredi 22, *On n'oublie pas* et le *Paon*.

LE PARFUM IDÉAL HOUBIGANT 19, Fg St-Honoré

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS ASSAINIT L'EAU Calme la Soif

ALCOOL DE MENTHE RICQLÈS 65 ANS de SUCCÈS HORS CONCOURS PARIS 1900

EAU DE BOTOT Se méfier des imitations et des dentifrices inférieurs. — Exiger la signature BOTOT.

FEUILLETON DU Temps

DU 19 JUILLET 1901

LA MUSIQUE

La réforme de la musique sacrée (suite). — *Les idées et les contradictions de M. Saint-Saëns.* — Les instruments à l'église. — Les œuvres. — Les maîtres. — La mission de la *Schola cantorum*. — Les conclusions de M. Saint-Saëns. — Ce que le public peut aujourd'hui penser de la réforme. — Ses conséquences pratiques. — Son caractère véritable.

M. Saint-Saëns est il vraiment hostile à la réforme de la musique sacrée entreprise par le pape nouveau? On est d'abord prêt à le croire, puisque M. Saint-Saëns a pris le soin d'écrire trois colonnes dans le *Figaro* tout exprès pour répondre aux partisans de cette réforme. Lorsqu'on a lu les trois colonnes de M. Saint-Saëns, on ne le croit plus autant. Certains de ses arguments semblent tout à fait étrangers au débat, d'autres, par lesquels il veut apparemment combattre l'*Instruction* pontificale, ne font que reproduire en termes différents les préceptes même de cette *Instruction*; d'autres, enfin, qui la combattent en effet, sont aussitôt combattus à leur tour par des arguments contradictoires; ils se détruisent deux à deux : il n'en reste rien. Comment démêler dans ce chaos l'opinion véritable de M. Saint-Saëns? La besogne est malaisée. Après mûr examen, on est tenté de penser qu'en son for intérieur il approuve tout l'essentiel de la réforme. C'est de quoi l'on ne saurait s'étonner; il est trop grand musicien, il aime trop la bonne musique, il a le sens trop juste et l'esprit trop net pour méconnaître que le bon sens est du côté du pape, et pour défendre la cause des romances douceâtres et des écœurants oriosos qui composent actuellement le répertoire de la musique d'église. Mais, pour des raisons que sans doute la raison ne connaît pas, il semble que M. Saint-Saëns soit animé, soit contre quelques-unes des personnes qui travaillent à la réforme, soit contre la façon dont la réforme s'accomplit, d'une sorte d'inimitié qui l'empêche de donner son adhésion sans réserves, le met en guerre avec lui-même, le laisse dans le trouble, le partage et la contrariété. Que cette impression soit la vraie, c'est ce qu'on ne peut affirmer; mais qu'elle soit vraisemblable, c'est ce que vous accorderez, quand vous aurez suivi M. Saint-Saëns dans ses erreurs, ses détours et ses retours.

La première partie du plaidoyer de M. Saint-Saëns a trait à l'usage des instruments dans l'église. «Les voix seules, en chœur et l'orgue, devront résonner sous les voûtes sacrées; le pape répudie les violons et autres instruments profanes.» M. Saint-Saëns estime que tout cela «qui paraît à première vue judicieux, résiste mal à un examen plus approfondi.» Et voici les raisons qu'il en donne : «Les instruments ne sont rien par eux-mêmes, ils n'existent que par l'usage qu'on en fait. Ils peuvent être, à l'occasion, d'un excellent effet dans l'église; tout dépend du rôle qu'on leur fait jouer.» M. Saint-Saëns serait-il pareil à M. Théodore Dubois? N'aurait-il pas lu l'Instruction pontificale qu'il prétend réfuter? Car s'il l'avait lue, il aurait vu que cette *Instruction* accorde qu'avec une permission spéciale on fasse entendre à l'église «dans de justes limites et en observant les convenances, des instruments judicieusement choisis, si la musique pour laquelle ils sont nécessaires est d'un style convenable.» N'est-ce pas dire précisément la même chose que M. Saint-Saëns : «Les instruments peuvent être d'un excellent effet; tout dépend du rôle qu'on leur fait jouer?» Il est vrai que les mots «avec permission spéciale» mettent une borne aux fantaisies indécentes du maître de chapelle, qui ils suppriment les inévitables *Méditations de Thaïs* exécutées à l'offertoire, par un violon solo; mais M. Saint-Saëns s'en plaint-il réellement? Il est vrai encore que l'*Instruction*, qui tolère les instruments à cordes, les bois et les cuivres (rappelez-vous les fameuses trompettes d'argent de Saint-Pierre de Rome), proscrit impitoyablement les instruments à percussion, grosse caisse, cymbale, triangle, tambour et piano. Mais M. Saint-Saëns réclame-t-il sérieusement pour la grosse caisse et le triangle le droit de participer aux cérémonies religieuses de la religion catholique, comme à celles de l'armée du salut? Et prétend-il que le piano doive servir à l'église, quand l'église possède l'orgue? Non sans doute. Alors que prétend-il? Que réclame-t-il? On ne sait. Mais pour soutenir son insaisissable opinion, il a recours à des arguments qui frappent de stupeur. Il veut démontrer que les instruments ont de tout temps été admis au sanctuaire, et il en donne la preuve que voici : «La musique palestrinienne est écrite pour voix seules; mais rien ne prouve que les voix n'étaient pas soutenues parfois par des instruments... Si dans la musique vocale, rien n'indique la présence d'un accompagnement, il n'y a pas, non plus d'indication contraire... » Prodigieux raisonnement, dialectique extraordinaire. Que dirait M. Saint-Saëns des propositions suivantes : «La tragédie racinienne est écrite pour la parole seule; mais rien ne prouve que la parole n'y était pas mise en musique. Si, dans le texte parlé, rien n'indique la présence d'un texte musical, il n'y a pas non plus d'indication contraire.» D'où il suit que *Britannicus* est un livret d'opéra. D'ailleurs, M. Saint-Saëns s'abuse, lorsqu'il avance «qu'il n'y a pas d'indication contraire». Dans la partition, soit. Mais il y a des indications nombreuses dans les écrits des contemporains; M. Saint-Saëns peut s'y assurer que le chant religieux, ni le chant profane de la Renaissance, n'avaient coutume d'être soutenus d'instruments. Et s'il veut savoir à quelle perfection atteignait alors et art du chant sans accompagnement, qu'il lise, par exemple dans le curieux roman qui porte le nom de *Merlin Coccaie